

Avis de soutenance de thèse

M. François RADACAL présente ses travaux en soutenance le 24/06/2013 à 14h30

À l'adresse suivante : Université Paris-Dauphine Salle A 701

En vue de l'obtention du diplôme : Doctorat en Droit

La soutenance est publique

Titre des travaux : L'usage de zones à fiscalité privilégiée, un mode d'optimisation fiscale et de sauvegarde économique

École doctorale : École doctorale de Dauphine

Équipe de recherche : I2D – Institut de Droit de Dauphine

Section CNU : 01 - Droit privé et sciences criminelles

Directeur(s) : M. Jean-Pierre GASTAUD

Membres du jury:

Nom	Qualité	Établissement	Rôle
M. Jacques SPINDLER	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, IAE DE NICE	Rapporteur
Mme Marina TELLER	PROFESSEUR AGREGEE	UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS	Rapporteur
M. Jean-Pierre GASTAUD	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (PSL)	Directeur
M. Bernard GRELON	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (PSL)	Membre
M. Emmanuel DINH	MAÎTRE DE CONFERENCES	UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE	Membre